

# La Société Canadienne Française de Construction de Montréal.

## DIXIÈME RAPPORT ANNUEL

DES

### DIRECTEURS.

AUX ACTIONNAIRES,

MESSIEURS,

Vos Directeurs sont heureux de vous rencontrer pour vous faire connaître l'état général et la position de cette Société au 31 Décembre dernier, époque fixée par les règlements, pour la clôture des livres.

La crise qui pèse sur le pays, nous a atteints comme toutes les Sociétés du même genre, et nous a fait subir certaines pertes, qui ne sont pas, néanmoins, de nature à affecter la position ni le crédit de cette Société, ainsi que vous pourrez en juger par vous-mêmes d'après les états qui vous seront fournis.

Il est bon, de suite, de vous dire que les recettes de l'année n'ont pas été aussi fortes que celles de l'année précédente, ainsi que le démontre l'état comparatif qui suit.

	1878	1879
Versements hebdomadaires reçus.....	\$17957.87	\$13578.63
Rembourcements d'appropriations reçus.....	18048.98	13776.73
Amendes reçues.....	737.23	403.84
Loyers d'Immeubles reçus.....	396.50	845.15
Intérêts sur dépôts et billets reçus.....	404.42	216.47
Vente de Livrets.....	00	25
	\$37,545.00	\$28,821.07

Différence en moins \$8723.93.

Ceci s'explique par la disparition des livrets qui ont été rachetés et confisqués et aussi par le montant des arrages qui est, cet année, plus élevé qu'il l'était l'année dernière.

Les recettes de l'année ont été employées à payer les dépenses d'administration, au rachat de propriétés et réparations diverses; et principalement au paiement de dix appropriations et balances dues sur appropriations de l'année précédente, pour lesquels il nous a fallu déboursier la somme de \$18027.64.

L'an dernier à pareille époque, les arrrages dûs par les emprunteurs étaient de \$10028.00 tandis que cette année ils s'élèvent à..... 13204.00

Le Bilan de la Société démontre que les bénéfices réalisés dans le cours de l'année se sont élevés à la somme de \$6920.86, savoir :

Compte de Pertes et Profits en 1879.....	\$60,435.93
“ “ “ 1878.....	53,515.07

Différence en faveur de l'année courante.....\$ 6,920.86

Il est nécessaire aussi d'ajouter à ces bénéfices apparents la somme de \$19836.63 due par les emprunteurs pour versements hebdomadaires futurs: formant un total de \$80,522.56

Il faut néanmoins vous faire remarquer que nous devons subir des pertes qui diminueront ce dernier item. Car nous n'avons porté, cette année, au compte de Pertes et Profits que la somme de \$1732.24, pour pertes définitivement établies et nous avons un montant de comptes douteux s'élevant à la somme de \$14,177.35, sur lesquels nous comptons pour la moitié de perdu sans pouvoir, pour le présent, préciser au juste.

La Société, au dernier rapport, comptait encore 250 livrets non appropriés, cette année il n'en reste que 193, d'où il résulte, pour l'année, une diminution de 57 livrets qui ont été réglés comme suit :